

REPUBLIQUE FRANCAISE

20007457300011

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
SIRR RAMBOUILLET**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE RAMBOUILLET

**SERVICE PUBLIC LOCAL
SIRR RAMBOUILLET**

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : SIRR ASSAINISSEMENT

ANNEE 2018

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 347 927,54	G 3 451 091,42	G-A 1 103 163,88
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 1 567 181,03	H 3 114 550,30	H-B 1 547 369,27

REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 6 990 967,20 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 3 915 108,57	Q= G+H+I+J 13 556 608,92	=Q-P 9 641 500,35

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 104 836,46	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 104 836,46	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 347 927,54	= G+I+K 3 451 091,42	1 103 163,88
	Section d'investissement	= B+D+F 1 672 017,49	= H+J+L 10 105 517,50	8 433 500,01
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 019 945,03	= G+H+I+J+K+L 13 556 608,92	9 536 663,89

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 104 836,46	L 0,00
20	Immobilisations incorporelles	104 836,46	0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 652 500,00	1 030 959,60	121 427,12	0,00	500 113,28
012	Charges de personnel et frais assimilés	227 093,60	177 136,05	0,00	0,00	49 957,55
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	114 000,00	36 611,84	0,00	0,00	77 388,16
Total des dépenses de gestion courante		1 993 593,60	1 244 707,49	121 427,12	0,00	627 458,99
66	Charges financières	321 391,34	122 837,45	194 066,11	0,00	4 467,78
67	Charges exceptionnelles	211 500,34	85,69	0,00	0,00	211 414,65
022	Dépenses Imprévues (exploitation)	191 317,84				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 717 803,12	1 367 630,63	315 513,23	0,00	1 034 659,26
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	664 783,68	664 783,68			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		664 783,68	664 783,68			0,00
TOTAL		3 382 586,80	2 032 414,31	315 513,23	0,00	1 034 659,26
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2017		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	18 500,00	43 207,70	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	2 882 000,00	2 909 352,72	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	18 387,56	35 688,19	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00	3 143,57	0,00	0,00	856,43
Total des recettes de gestion courante		2 922 887,56	2 991 392,18	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	80 000,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 002 887,56	3 071 392,18	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	379 699,24	379 699,24			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		379 699,24	379 699,24			0,00
TOTAL		3 382 586,80	3 451 091,42	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2017		0,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	1 056 192,00	136 196,73	104 836,46	815 158,81
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	6 280,05	0,00	3 719,95
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 062 000,00	516 289,79	0,00	2 545 710,21
Total des dépenses d'équipement		4 128 192,00	658 766,57	104 836,46	3 364 588,97
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	556 303,40	528 715,22		27 588,18
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		556 303,40	528 715,22	0,00	27 588,18
45..	Total des op. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 684 495,40	1 187 481,79	104 836,46	3 392 177,15
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	379 699,24	379 699,24		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		379 699,24	379 699,24		0,00
TOTAL		5 064 194,64	1 567 181,03	104 836,46	3 392 177,15
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2017		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	1 708 400,00	1 139 877,00	0,00	568 523,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 708 400,00	1 139 877,00	0,00	568 523,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	1 309 889,62	1 309 889,62	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 309 889,62	1 309 889,62	0,00	0,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 018 289,62	2 449 766,62	0,00	568 523,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	664 783,68	664 783,68		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		664 783,68	664 783,68		0,00
TOTAL		3 683 073,30	3 114 550,30	0,00	568 523,00
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2017		6 990 967,20			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 152 386,72		1 152 386,72
012	Charges de personnel et frais assimilés	177 136,05		177 136,05
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	36 611,84		36 611,84
66	Charges financières	316 923,56	0,00	316 923,56
67	Charges exceptionnelles	85,69	0,00	85,69
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	664 783,68	664 783,68
Dépenses d'exploitation - Total		1 683 143,86	664 783,68	2 347 927,54

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2017

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 347 927,54

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	379 699,24	379 699,24
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	528 715,22	0,00	528 715,22
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	136 196,73	0,00	136 196,73
21	Immobilisations corporelles (6)	6 280,05	0,00	6 280,05
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	516 289,79	0,00	516 289,79
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'Investissement - Total		1 187 481,79	379 699,24	1 567 181,03

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2017

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 567 181,03

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	43 207,70		43 207,70
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	2 909 352,72		2 909 352,72
74	Subventions d'exploitation	35 688,19		35 688,19
75	Autres produits de gestion courante	3 143,57		3 143,57
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	80 000,00	379 699,24	459 699,24
Recettes d'exploitation - Total		3 071 392,18	379 699,24	3 451 091,42

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2017

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

3 451 091,42

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	1 139 877,00	0,00	1 139 877,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		664 783,68	664 783,68
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		1 139 877,00	664 783,68	1 804 660,68

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2017

6 990 967,20

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

1 309 889,62

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

10 105 517,50

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	1 652 500,00	1 030 959,60	121 427,12	0,00	500 113,28
60221	Combustibles et carburants	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	28 000,00	170,00	0,00	0,00	27 830,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	272 000,00	190 653,77	10 000,00	0,00	71 346,23
6064	Fournitures administratives	6 000,00	581,34	0,00	0,00	5 418,66
6066	Carburants	1 000,00	153,51	0,00	0,00	846,49
611	Sous-traitance générale	1 010 000,00	736 780,12	76 682,12	0,00	196 537,76
6132	Locations immobilières	31 000,00	19 878,59	0,00	0,00	11 121,41
6135	Locations mobilières	16 000,00	11 233,46	0,00	0,00	4 766,54
614	Charges locatives et de copropriété	16 500,00	9 700,75	0,00	0,00	6 799,25
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	42 000,00	14 141,63	0,00	0,00	27 858,37
61551	Matériel roulant	5 500,00	364,46	0,00	0,00	5 135,54
61558	Autres biens mobiliers	11 000,00	3 218,33	0,00	0,00	7 781,67
6156	Maintenance	10 000,00	3 657,00	0,00	0,00	6 343,00
6161	Multirisques	15 000,00	12 219,89	0,00	0,00	2 780,11
6168	Autres	11 000,00	5 639,23	0,00	0,00	5 360,77
617	Etudes et recherches	125 000,00	11 115,00	34 745,00	0,00	79 140,00
6226	Honoraires	18 000,00	2 219,15	0,00	0,00	15 780,85
6231	Annonces et insertions	5 000,00	3 727,50	0,00	0,00	1 272,50
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6238	Divers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6256	Missions	1 000,00	20,60	0,00	0,00	979,40
6257	Réceptions	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	3 076,40	0,00	0,00	1 423,60
6262	Frais de télécommunications	4 500,00	2 298,87	0,00	0,00	2 201,13
63512	Taxes foncières	500,00	110,00	0,00	0,00	390,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	227 093,60	177 136,05	0,00	0,00	49 957,55
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	5 500,00	1 005,03	0,00	0,00	4 494,97
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	555,56	0,00	0,00	1 444,44
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	87,11	0,00	0,00	12,89
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 750,00	1 582,46	0,00	0,00	1 167,54
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	343,60	289,56	0,00	0,00	54,04
6411	Salaires, appointements, commissions de bas	144 250,00	119 449,96	0,00	0,00	24 800,04
6413	Primes et gratifications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	950,00	536,00	0,00	0,00	414,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	30 000,00	20 561,52	0,00	0,00	9 438,48
6453	Cotisations aux caisses de retraite	35 000,00	30 862,46	0,00	0,00	4 137,54
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	5 000,00	2 170,39	0,00	0,00	2 829,61
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6475	Médecine du travail, pharmacie	50,00	36,00	0,00	0,00	14,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	114 000,00	36 611,84	0,00	0,00	77 388,16
651	Redevances pour concessions, brevets, licenc	25 000,00	13 622,11	0,00	0,00	11 377,89
6531	Indemnités	30 000,00	21 397,98	0,00	0,00	8 602,02
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	1 535,22	0,00	0,00	3 464,78
6535	Formation	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	56,53	0,00	0,00	943,47
658	Charges diverses de la gestion courante	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 993 593,60	1 244 707,49	121 427,12	0,00	627 458,99
66	Charges financières (b)(5)	321 391,34	122 837,45	194 086,11	0,00	4 467,78
66111	Intérêts réglés à l'échéance	328 366,89	324 491,15	0,00	0,00	3 875,74
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 975,55	-201 653,70	194 086,11	0,00	592,04
67	Charges exceptionnelles (c)	211 500,34	85,69	0,00	0,00	211 414,65
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations	210 500,34	0,00	0,00	0,00	210 500,34
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	85,69	0,00	0,00	914,31
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	191 317,84				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 717 803,12	1 367 630,63	315 513,23	0,00	1 034 659,26
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	664 783,68	664 783,68			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	664 783,68	664 783,68			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		664 783,68	664 783,68			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		664 783,68	664 783,68			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 382 586,80	2 032 414,31	315 513,23	0,00	1 034 659,26

Pour information

D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2017

0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	194 086,11
Montant de l'exercice 2017	201 653,70
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	-7 567,59

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	18 500,00	43 207,70	0,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	18 500,00	43 207,70	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de s	2 882 000,00	2 909 352,72	0,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 882 000,00	2 909 352,72	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	18 387,56	35 688,19	0,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	18 387,56	30 385,19	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	5 303,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00	3 143,57	0,00	0,00	856,43
7588	Autres	4 000,00	3 143,57	0,00	0,00	856,43
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 922 887,56	2 991 392,18	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	80 000,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	80 000,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 002 887,56	3 071 392,18	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	379 699,24	379 699,24			0,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résult	379 699,24	379 699,24			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		379 699,24	379 699,24			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 382 586,80	3 451 091,42	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2017			0,00			

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 48.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 056 192,00	136 196,73	104 836,46	815 158,81
2031	Frais d'études	972 992,00	55 566,73	104 836,46	812 588,81
2032	Frais de recherche et de développement	80 000,00	80 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 200,00	630,00	0,00	2 570,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 000,00	6 280,05	0,00	3 719,95
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 000,00	6 280,05	0,00	3 719,95
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 062 000,00	516 289,79	0,00	2 545 710,21
2313	Constructions	2 692 086,00	146 375,79	0,00	2 545 710,21
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp	369 914,00	369 914,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 128 192,00	658 786,57	104 836,46	3 364 588,97
16	Emprunts et dettes assimilées	556 303,40	528 715,22		27 588,18
1641	Emprunts en euros	556 303,40	528 715,22		27 588,18
Total des dépenses financières		556 303,40	528 715,22	0,00	27 588,18
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 684 495,40	1 187 481,79	104 836,46	3 392 177,15
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	379 699,24	379 699,24		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	379 699,24	379 699,24		0,00
139111	Agence de l'eau	177 745,24	177 745,24		0,00
13912	Régions	114 663,00	114 663,00		0,00
13913	Départements	80 672,00	80 672,00		0,00
13914	Communes	6 619,00	6 619,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		379 699,24	379 699,24		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 064 194,64	1 567 181,03	104 836,46	3 392 177,15
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2017					0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IVA7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 708 400,00	1 139 877,00	0,00	568 523,00
13111	Agence de l'eau	1 308 400,00	139 877,00	0,00	1 168 523,00
1313	Départements	400 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 708 400,00	1 139 877,00	0,00	568 523,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 309 889,62	1 309 889,62	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 309 889,62	1 309 889,62	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 309 889,62	1 309 889,62	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 018 289,62	2 449 766,62	0,00	568 523,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	664 783,68	664 783,68		0,00
281351	Bâtiments d'exploitation	434 473,42	434 473,42		0,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 236,00	2 236,00		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	57 008,00	57 008,00		0,00
28154	Matériel industriel	7 402,03	7 402,03		0,00
281562	Service d'assainissement	5 461,00	5 461,00		0,00
28157	Agencements et aménagements du matériel et outillage inc	145 280,00	145 280,00		0,00
28182	Matériel de transport	5 823,46	5 823,46		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 090,77	2 090,77		0,00
28184	Mobilier	403,00	403,00		0,00
28188	Autres	4 606,00	4 606,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		664 783,68	664 783,68		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		664 783,68	664 783,68		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 683 073,30	3 114 550,30	0,00	568 523,00
Pour Information R001 Excédent d'investissement reporté de 2017			6 990 967,20		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel actuel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					12 952 120,56									
MPH516687EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/03/2002		01/01/2015	12 952 120,56		EURIBOR	0,27	0,01536		M	P	N	A-1
050311	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	13/10/2005		13/10/2006	93 885,94 V			0,0	0,77591		A	P	N	A-1
MINS16720EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/01/2005		01/06/2007	43 075,00 F		EURIBOR	3,63	4,6524		A	P	N	B-1
MINS16718EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	27/11/2001		01/01/2007	1 000 000,00 R		EURIBOR	1,79	1,59543		M	P	N	A-1
MON516686EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/08/1999		01/08/2015	830 020,12 V			5,8	3,228		A	P	N	A-1
MIN264266EUR/02	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	20/01/2009		01/10/2008	1 000 000,00 R			4,38	2,83419		T	C	N	A-1
MPH516700EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/12/2009		01/04/2010	500 000,00 V		EURIBOR	2,69	1,1093		T	P	N	A-1
1018032 (1) 201	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/01/2011		15/09/2012	57 000,00 F			0,0	0,0		A	P	N	A-1
60287523981	CREDIT AGRICOLE	01/08/2011		15/11/2011	1 000 000,00 F			4,12	4,36661		T	P	N	A-1
MON516698EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	26/05/2003		01/04/2013	27 704,76 F			4,38	4,16577		T	X	N	A-1
MON516689EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	31/12/2012		01/05/2013	92 421,72 F			3,97	3,68958		A	C	N	A-1
00000106639	CREDIT AGRICOLE	26/12/2012		03/04/2013	512 000,00 F			3,92	4,69284		A	X	N	A-1
MIS516701EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	17/12/2015		01/03/2017	3 349 112,11 F			3,25	3,29819		A	P	N	A-1
MIS516701EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	17/12/2015		01/03/2017	4 000 000,00 F			2,36	2,38495		A	X	N	A-1
MPH516721EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/04/2017		01/04/2017	436 665,68 R		EURIBOR	4,79	5,16516		T	X	O	B-1
Total général					12 952 120,56									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : trimestrielle ; T : semestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
MPH516697EUR00		0,00		9 983 078,70					566 303,40	286 902,97	0,00	193 720,96
050311	N	0,00		9 983 078,70	0,17	V	EURIBOR	0,01836	566 303,40	286 902,97	0,00	193 720,96
MINS16720EUR00	N	0,00		4 072,83	1,83	F		0,77591	23 669,95	0,00	0,00	0,00
MINS16718EUR00	N	0,00		5 743,30	12,50	R	EURIBOR	4,6524	2 871,67	0,00	0,00	0,00
MON51668EUR00	N	0,00		666 487,23	13,25	V	EURIBOR	1,58543	35 835,80	25 848,78	0,00	14 977,43
MIA284285EUR02	N	0,00		384 096,96	9,67	F		3,228	19 661,44	0,00	0,00	0,00
MPH516700EUR00	N	0,00		8 073,01	10,08	R	EURIBOR	2,83419	584,38	502,13	0,00	186,10
1018032 (1) 201	N	0,00		537 500,00	6,08	V	EURIBOR	1,1093	50 000,00	13 536,26	0,00	3 188,13
60297523981	N	0,00		228 024,68	12,75	F		0,0	33 917,20	536,27	0,00	129,37
MON516698EUR00	N	0,00		37 050,00	7,67	F		4,36681	2 850,00	0,00	0,00	0,00
MON516699EUR00	N	0,00		592 576,65	0,00	F		4,15877	63 845,65	26 061,51	0,00	3 119,60
00000106639	N	0,00		0,00	1,42	F		3,68958	3 510,48	77,16	0,00	0,00
MIS516701EUR00	N	0,00		19 404,83	8,33	F		4,69284	9 702,46	1 155,56	0,00	513,59
MIS516701EUR00	N	0,00		265 678,95	12,25	F		3,29819	23 011,82	11 324,52	0,00	7 758,94
MPH516721EUR00	N	0,00		3 030 840,79	22,25	F		2,38485	162 985,80	105 243,66	0,00	83 228,09
Total général		0,00		3 828 189,85	8,08	R	EURIBOR	5,18516	88 000,32	83 308,67	0,00	76 008,95
		0,00		375 027,92					35 876,43	19 308,45	0,00	4 590,76
		0,00		9 983 078,70					566 303,40	286 902,97	0,00	193 720,96

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

IV

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2018 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
MIN516720EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	1000 000,00	666 497,23	1	25,00				0,00 0		4,6624	25 848,78	0,00	6,68 %
MPH516721EUR/00	DEXIA - CREDIT LOCAL DE FRANCE	436 665,68	375 027,92	1	10,00				0,00 0		5,18516	19 308,45	0,00	3,76 %
TOTAL B		1 436 665,68	1 041 525,15									45 157,23	0,00	10,43 %
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		1 436 665,68	1 041 525,15									45 157,23	0,00	10,43 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation françaises ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
								Nombre de produits
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12						
	% de l'encours	89,57%						
	Montant en euros	8 941 553,55						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2						
	% de l'encours	10,43%						
	Montant en euros	1 041 525,15						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES

A8.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
15/01/2018	Marché M2015 AMO15 - Situation n°8	10 500,00	0,00	5
13/02/2018	Marché M2015 AMO15 - Situation n°9	2 900,01	0,00	5
27/02/2018	Etude d'impact situation n°1	3 187,50	0,00	5
28/02/2018	Mission de contrôle technique - Reconstruction STEP - situation	1 141,54	0,00	5
07/03/2018	M2015AMO15-10 AMO situation 10	1 449,99	0,00	5
20/03/2018	Etude d'impact situation 2	4 781,25	0,00	5
20/03/2018	Prime pour les candidats non retenus à l'AO reconstruction STEP	40 000,00	0,00	5
11/04/2018	M2015AMO15-11 AMO situation 11	1 618,75	0,00	5
16/04/2018	Acquisition de 2 PC portables	1 630,84	0,00	2
25/04/2018	VINCI - Prime candidat non retenu	40 000,00	0,00	5
07/05/2018	M2015AMO15-12 AMO situation 12	1 101,25	0,00	5
14/05/2018	Mission de coordination SPS - Reconstruction STEP - situation 2	300,00	0,00	1
15/05/2018	Acquisition Serveur, licences microsoft et sauvegarde locale	4 472,28	0,00	2
04/06/2018	Ecran pour le serveur n° de série 11172V7C01269	176,93	0,00	1
12/06/2018	Unité de publication - Conception- réalisation STEP	90,00	0,00	1
12/06/2018	M2015AMO15-13 - Marché AMO situation 13	995,51	0,00	5
12/06/2018	Dossier Loi sur l'eau Réalisation - situation 4	900,00	0,00	5
12/06/2018	Etude d'impact situation 3	1 593,75	0,00	5
13/06/2018	Unité de publication - conception réalisation de la STEP - fc n°	450,00	0,00	1
19/06/2018	Unité de publication - clôture procédure CSPS	90,00	0,00	1
08/07/2018	M2015AMO15-14 situation 14	509,50	0,00	5
10/08/2018	M2015AMO15-15 situation 15	2 468,75	0,00	5
07/09/2018	M2015AMO15-16 - situation 16	2 468,75	0,00	5
10/09/2018	Dossier Loi sur l'eau Réalisation - situation 5 SOLDE	2 310,00	0,00	5
10/09/2018	Etude d'impact SOLDE	1 062,50	0,00	5
17/09/2018	Etude faisabilité méthanisation réinjection gaz	10 120,18	0,00	5
12/10/2018	M2015AMO15-17 - situation 17	2 468,75	0,00	5
17/10/2018	Travaux conception STEP avance forfaitaire EIFFAGE	199 368,83	0,00	
17/10/2018	Travaux conception STEP avance forfaitaire	170 545,17	0,00	
30/10/2018	Mission de coordination SPS - Reconstruction STEP - situation 3	360,00	0,00	1
08/11/2018	AMO situation n°18	2 468,75	0,00	5
12/11/2018	Situation n°1 EIFFAGE nouvelle STEP	7 627,50	0,00	
12/11/2018	Situation n°1 OTV VEOLIA nouvelle STEP	72 272,09	0,00	
12/11/2018	Situation n°1 ALH architecte nouvelle STEP	48 816,00	0,00	
12/11/2018	Situation n°1 EGIS EAU nouvelle STEP	17 660,20	0,00	
28/11/2018	Mission de coordination SPS - Reconstruction STEP - situation 4	860,00	0,00	1
12/12/2018	AMO situation n°19	4 262,50	0,00	5
TOTAL GENERAL		663 029,07	0,00	

SIRR RAMBOUILLET - 78 - SIRR ASSAINISSEMENT

CA

2018

IV - ANNEXES

IV

C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2	0	2	2	0	2
Directeur							
Responsable finances	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	0	1
Ingénieur	A	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		2	0	2	2	0	2

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/IC du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6/12). présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°94-53 du 26 janvier 1994 etc.

SIRR RAMBOUILLET - 78 - SIRR ASSAINISSEMENT

CA

2018

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

IV

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				38 341,00		
Ingénieur	A	TECH		38 341,00		
TOTAL GENERAL				38 341,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEURADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'étus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 28 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

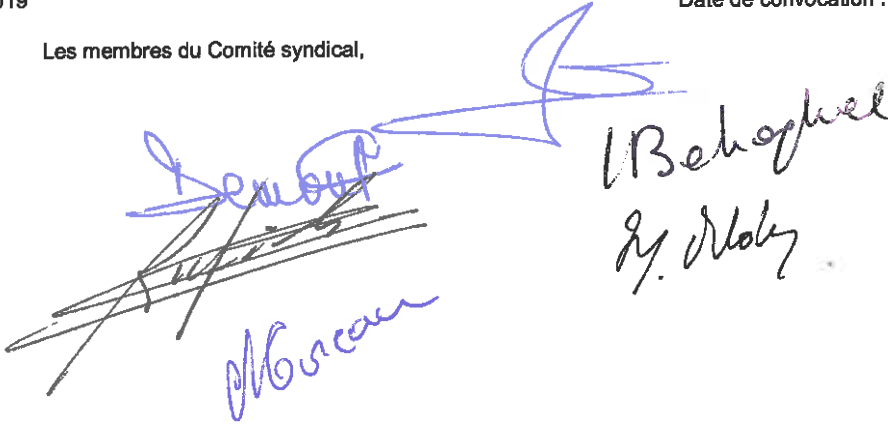
IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES IV
D

Présenté par le Président,
A Rambouillet, le 26/02/2019
Le Président,



Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.
A Rambouillet, le 26/02/2019

Les membres du Comité syndical,



Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de membres présents : 7
Nombre de suffrages exprimés : 7
VOTES : Pour : 7
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 12/02/2019

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 27 FEV. 2019 et de la publication le 01 MARS 2019

A RAMBOUILLET, le 01 MARS 2019